

SETAM infos



n°12

2^e trimestre 2017

Site internet de l'association www.setam-auray.org

Nous consacrerons l'essentiel de ce bulletin n° 12 à rapporter les décisions de l'**Assemblée Générale ordinaire annuelle** qui s'est tenue salle Bourdeloy, 9 rue Bourdeloy à Auray le samedi 25 février 2017 à 14h30.

On peut lire le compte-rendu complet sur le site internet de SETAM en <http://www.setam-auray.org/assemblees-generales-et-infos-legales/>



Valentine Bussonnais, notre Présidente, souhaite la bienvenue à chacun et ouvre la séance devant 68 personnes ; 102 pouvoirs ont été reçus par courrier. Comme il est de tradition, le premier geste va à l'interprétation de l'hymne national Malgache. La seconde pensée va aux amis qui nous ont quittés dans l'année écoulée. L'Assemblée respecte une minute de silence et de recueillement. La séance peut commencer. Un diaporama réalisé par **Alain Bernard** servira de support au déroulé de l'assemblée. Cette projection en support des commentaires sera très appréciée de tous.

Rapport d'activité 2016 et prévisions 2017

Daniel Bussonnais, notre Secrétaire général remercie les 384 adhérents qui composent la force de la Setam et sans lesquels rien ne serait possible. Sont ensuite passés en revue les investissements qui ont été engagés en 2016 à l'Ecole de l'Espoir :

- 1- Le véhicule de l'école, hors d'âge, devenait plus coûteux à l'entretien que son remplacement pur et simple. Il a été remplacé par un tout terrain Nissan de très bonne occasion.
- 2- La création de deux classes informatiques, l'achat du matériel les équipant, le recrutement du formateur. Pour financer ces deux postes, il a été fait appel aux adhérents et 16 500€ ont rapidement été réunis.
- 3- Le financement de la visite d'un médecin, deux fois par semaine, pour assister l'infirmière qui assure, seule et quotidiennement les soins à l'infirmierie de l'Ecole.

Comme il est de coutume, 2017 verra s'organiser deux repas, l'un à St Philibert, l'autre à Brech. Deux expo-vente seront également planifiées. Les dates de tous les événements organisés par SETAM :



Assemblée Générale, le samedi 25 février, 9 rue Bourdeloy à Auray
Bric à Brac, Notre Dame de la route de Kerstran le 5 juin à Brech
Exposition-vente d'été, du 11 juillet au 14 août inclus, 9 rue Bourdeloy à Auray
Repas malgache, samedi 29 juillet à partir de 19 h 30 à **Saint-Philibert**
Braderie, organisée par le Rugby Club d'Auray, les 9 et 10 août **centre-ville d'Auray**
Festival de la galette, les 26 et 27 août à **Sainte Anne d'Auray**
Forum des associations, au centre Athéna, le 2 septembre à Auray
Bric à Brac des écoles, espace du Bel-Air, le 17 septembre à Auray
Repas malgache, le dimanche 15 octobre, à partir de 12 h 30 à Brech
Exposition-vente d'hiver, 9 rue Bourdeloy, du 1 au 11 décembre à Auray

La Société Onno a fait généreusement don d'une tonne de pâté (les dates limites d'utilisation sont lointaines) qui sera acheminée dans les conditions habituelles. Les 4 bulletins d'information trimestriels ainsi que les reçus fiscaux ont été envoyés par la poste..



Rapport financier de l'exercice 2016

Patrice Boyer, trésorier, présente un tableau (voir sur le site internet) très complet des chiffres. La situation financière de l'Association Setam est saine, les chiffres évoluent en fonction des événements qui jalonnent l'année. L'École de l'Espoir est la raison d'être de l'Association. En synthèse, on doit retenir que 77 626 € ont été versés en 2016 aux Sœurs franciscaines qui gèrent l'école. Ce montant se décline de la façon suivante, 63 260€ en salaires des 55 salariés, 5200€ en soins médicaux, 1480€ en formation et 7686€ en travaux divers d'entretien de l'école.



L'encaisse au 31 décembre 2016 est de 170 186,73€; courant 2016, un adhérent de la Setam a désigné, par testament, notre Association comme légataire d'un petit appartement, soit 37 500€. A ce legs s'ajoute les 16 500€ correspondant à l'appel à dons évoqué ci-dessus. En réunion du Conseil d'Administration (CA), il a été voté que notre encaisse ne devrait jamais être inférieur à deux exercices, soit deux fois 70 000€ (140 000€), au cas où... Les statuts évolueront dans ce sens. Les rapports d'activité et financier sont approuvés à l'unanimité.

Nos engagements pour 2017

Deux urgences, la cuisine de l'école et une portion de la route d'accès à l'école. Actuellement la cuisine est produite par chauffage au bois plus ou moins sec : résultat, le local cuisine ainsi que le réfectoire des élèves sont souvent enfumés rendant les conditions de travail du personnel, et les prises de repas très inconfortables. Une étude sera entreprise en 2017 pour voir s'il serait envisageable de passer au gaz. Nous devons répondre aux aspects sécurité, pérennité de l'installation, cout de l'ensemble.

Concernant la réfection de la route d'accès à l'école, la Société Colas a fourni un devis dont le montant dépasse nos capacités de financement. Le CA a demandé que les riverains, parmi les plus aisés, augmentent leur participation financière à l'effort qui sera porté sur la remise en état d'une route dont ils profitent quotidiennement pour accéder à leurs domiciles. Valentine et Daniel se chargeront de rendre visite à ces riverains à l'occasion de leur prochain passage à l'Espoir en mai 2017.

Une possible augmentation des salaires des personnels sera également mise à l'étude du CA.

Renouvellement du Conseil d'Administration (CA)

Marie-Claude Granger quitte le CA à sa demande. Nous aurons à assurer son remplacement. Tous les autres membres sont renouvelés à leur poste et fonction. Bureau et CA se présentent donc ainsi :



Questions diverses

Maitre Yves Ruaud, notaire à la retraite, résidant à Vannes, se tient à la disposition de chacun pour évoquer les **dispositions testamentaires pouvant être envisagées aux profits d'Associations en général et la Setam en particulier**. Maitre Ruaud est joignable au tél : 02.97.40.81.63.



Un adhérent de la Setam dont nous tairons le nom à sa demande, a fait le don d'un billet d'avion aller-retour Paris-Tananarive sur AIR MADAGASCAR, à la condition que ce billet devienne le lot d'une tombola. La tombola a été organisée durant l'Assemblée Générale, 82 personnes ont tenté leur chance, ce qui a permis 820 € de ressource exceptionnelle. Grand merci au généreux donateur et bravo à Madame Karine B., l'heureuse bénéficiaire de ce billet d'avion.

Un notaire de St Dizier, Haute-Marne, informe la Setam qu'une habitante de cette ville et sympathisante à notre cause, nous lègue 1% d'une somme contenue sur un compte en banque. La somme reste modeste mais le geste est remarquable et vivement salué.

Michel Libert, un adhérent de toujours, membre du CA, nous présente le livre « **Mémoires d'un jeune picard au temps des 30 glorieuses** » écrit par son fils et vendu au prix de 20€. Pour de plus amples informations, se rapprocher de Michel au n° 02.97.56.68.81.

La séance est levée. Tout le monde se retrouve autour d'un verre pour y poursuivre les discussions.

